



INFORMATION MAIRIE

COVID - 19

En raison de la pandémie de COVID 19 et suite aux mesures nationales, la commune de Laignelet a décidé de fermer l'accès du public aux bâtiments des services municipaux.

L'accueil téléphonique est maintenu et la mairie pourra ouvrir, en prenant rendez-vous au 02.99.94 46.08, uniquement pour :

- Les actes de décès
- Les reconnaissances
- Les déclarations de naissance

Il est demandé à tous de respecter strictement les mesures nationales : **RESTEZ CHEZ VOUS** afin de limiter la propagation du virus.

Le Maire, André Philipot